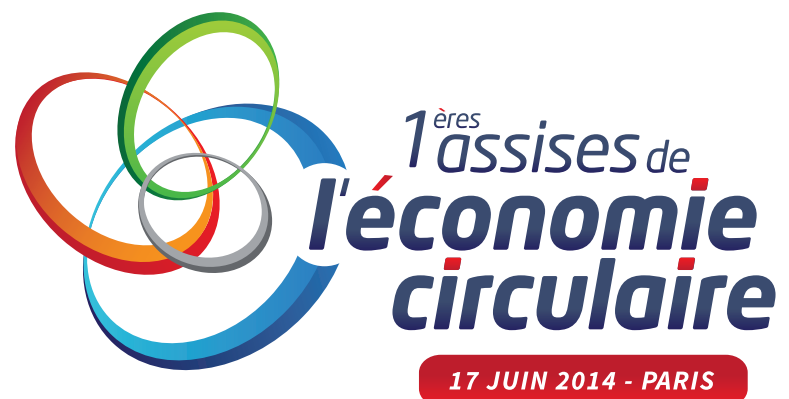




1^{ères} assises de
***l'économie
circulaire***

17 JUIN 2014 - PARIS





La logique actuelle de notre économie de marché est principalement fondée sur un modèle linéaire de consommation de ressources naturelles “extraire-fabriquer-consommer en masse-jeter”. Malgré les efforts pour réduire les impacts environnementaux et développer le recyclage, les études réalisées au cours des dix dernières années sont unanimes : **ce modèle n'est pas soutenable dans la durée**, au regard des prévisions de croissance de la population mondiale, particulièrement des classes moyennes, de l'urbanisation et de la raréfaction des ressources qui en découle. L'estimation de l'état des gisements, notamment de nombreux métaux, laisse entrevoir une perspective d'épuisement à la fin de notre siècle ou, pour le moins, de tensions fortes dans les vingt ans à venir.

Face à ces enjeux, la **Conférence environnementale a fait de l'économie circulaire un élément central de la politique française pour un développement soucieux de l'utilisation efficace des ressources**, dans la droite ligne des orientations stratégiques de la Commission européenne.

Sur le terrain, des acteurs publics et privés se mobilisent : des entreprises anticipent cette mutation en travaillant sur les approvisionnements, la conception des produits, l'offre de service, certains allant jusqu'à changer de modèle d'affaires ; les régions et les collectivités s'engagent pour faire de l'économie circulaire un levier de développement des territoires.

Mais l'ampleur des enjeux pour la décennie à venir exige de sortir de l'expérimentation pour engager une accélération et une généralisation des actions.

Six mois après la Conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire, **ces 1^{ères} Assises** organisées par l'ADEME et l'Institut de l'économie circulaire, **seront l'occasion de faire le point sur les enjeux, les travaux en cours et les perspectives. Elles permettront également de présenter des méthodes de mise en œuvre pour les entreprises et les territoires ainsi que de nombreux témoignages et retours d'expérience au travers de trois parcours** :

- Passer de l'obsolescence à la durée d'usage : une rencontre fabricants-consommateurs,
- Des territoires renforcés par la coopération et la collaboration de tous les acteurs,
- Éco-conception, économie de la fonctionnalité : de nouveaux modèles pour les entreprises.

Cet événement s'adresse à tous les décideurs publics et privés :

- ▶ Collectivités, Conseils généraux, Conseils régionaux, EPCI,
- ▶ Industriels de tous secteurs d'activités, Sociétés de service,
- ▶ Chambres consulaires,
- ▶ Organisations professionnelles,
- ▶ Bureaux d'études, Sociétés de conseil,
- ▶ Associations environnementales et de consommateurs,
- ▶ Presse économique, environnement, spécialisée,
- ▶ Institutionnels.

Zoom SUR LE PROGRAMME

À partir de 8 h 15	Accueil des participants, enregistrement, café de bienvenue		
9 h 30	SESSION PLÉNIÈRE ▶ Ouverture des Assises ▶ Table ronde : Économie circulaire, une dynamique positive ▶ Table ronde : Quels leviers stratégiques pour une transition vers une économie circulaire ?		
12 h 30	Déjeuner		
14 h 15	SESSIONS PARALLÈLES		
	PARCOURS 1 Passer de l'obsolescence à la durée d'usage : une rencontre fabricants-consommateurs	PARCOURS 2 Des territoires renforcés par la coopération et la collaboration de tous les acteurs	PARCOURS 3 Éco-conception, économie de la fonctionnalité : de nouveaux modèles pour les entreprises
14 h 15 - 15 h 45	SESSION 1 Économie circulaire et modes de vie des Français	SESSION 3 Créer une dynamique territoriale par un développement économe en ressources	SESSION 5 Stratégie d'entreprise : comment passer du linéaire au circulaire
16 h 00 - 17 h 30	SESSION 2 De nouveaux modèles économiques fondés sur la durée d'usage des produits	SESSION 4 L'écologie industrielle et territoriale (EIT), une clé d'entrée de l'animation des territoires	SESSION 6 L'éco-conception, une application concrète de l'économie circulaire en entreprise
17 h 30	Fin des Assises - Raftaichissements		

Programme

MARDI 17 JUIN 2014, matin

Session plénière

Animateur : **Jean-Michel LOBRY, journaliste**

À partir de 8 h 15, accueil des participants, remise des dossiers, café de bienvenue

9 h 30

Ouverture officielle des Assises

Philippe MARTIN, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (Sous réserve de disponibilité)

9 h 50

Ressources, production, consommation et impacts environnementaux : état des lieux et perspectives de découplage

Arab HOBALLAH, Chef du Service consommation et production durables, Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)

10 h 10

Économie circulaire : une dynamique positive

L'économie circulaire constitue un changement de paradigme qui se développe dans les politiques de différents pays comme réponse à la demande croissante de ressources dans un contexte économique difficile. Quels sont les fondements et les principes de l'économie circulaire ? Quelles sont les orientations politiques qui s'affirment ? Quelle est l'urgence ?

Janez POTOČNIK, Commissaire européen chargé de l'environnement, Commission européenne (Interview filmée)

Table ronde avec la participation de : (par ordre alphabétique)

Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) (sous réserve de disponibilité)

Bruno GENTY, Président de France Nature Environnement (FNE)

Nicolas HULOT, Président de la Fondation Nicolas Hulot (FNH) (sous réserve de disponibilité)

François-Michel LAMBERT, Député des Bouches-du-Rhône, Président de l'Institut de l'Économie Circulaire

Douglas MULHALL, Chercheur et expert Cradle to Cradle®, EPEA International

Walter STAHEL, Fondateur et Directeur de l'Institut de la Durée, Genève

Vos questions

11 h 20

Quels leviers stratégiques pour une transition vers une économie circulaire ?

Le passage de l'économie linéaire à l'économie circulaire nécessite un véritable changement de modèle économique. Tous les acteurs vont devoir évoluer dans leurs comportements ou leurs modèles d'affaires. Cette évolution, peut et doit s'appuyer sur de multiples leviers, économiques, financiers, techniques, éventuellement réglementaires afin de passer d'une phase d'expérimentation à la généralisation. Quels sont les leviers qui semblent être les plus efficaces ? Quelles sont les possibilités de déploiement dans les filières économiques ou sur les territoires ?

Table ronde avec la participation de : (par ordre alphabétique)

Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC

Jean-Christophe CARTERON, Directeur RSE, KEDGE Business School

Bruno LÉCHEVIN, Président de l'ADEME

Christian de PERTHUIS, Professeur à l'Université Paris Dauphine et Chaire Économie du Climat

Alain ROUSSET, Président de l'Association des Régions de France (ARF)

Patricia SAVIN, Présidente d'ORÉE

Vos questions

12 h 30

Fin de la matinée - Déjeuner



PARCOURS 1

Passer de l'obsolescence à la durée d'usage : une rencontre fabricants-consommateurs

L'obsolescence est un thème qui mobilise depuis quelques années et la Loi sur la consommation intègre cette question. L'obsolescence résulte aussi bien de l'offre des fabricants que des comportements des consommateurs. La raréfaction des matières premières nécessite de revoir le modèle pour améliorer la productivité des ressources.

Ce parcours vise à mieux comprendre et à mieux engager la rencontre entre des comportements vertueux et des modèles économiques performants.

Animatrice : **Anne-Sophie NOVEL**, Journaliste

SESSION 1 - ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MODES DE VIE DES FRANÇAIS

L'économie circulaire appelle des évolutions dans les modes de vie des Français. Dans quelle mesure les tendances actuelles de la consommation et des modes de vie rencontrent-elles les dynamiques de l'économie circulaire ?

Alors que des initiatives existent sur le territoire pour proposer des pratiques de consommation et de déplacement qui seraient plus sobres en ressources, quels sont les leviers pour leur diffusion ? Le consommateur est-il l'acteur clé du changement ? Comment penser des politiques publiques qui permettent d'accélérer l'évolution des modes de consommation ?

Cette session, qui réunira des acteurs de l'économie solidaire et des experts des modes de vie des Français, répondra à ces interrogations.

14 h 15

Synthèse des connaissances sur le comportement des Français face à l'économie circulaire

CRÉDOC

Les nouvelles pratiques de circulation des objets

Valérie GUILLARD, Maître de conférences, Université Paris Dauphine

Comportements collaboratifs : vers une évolution d'ampleur ?

Guilhem CHÉRON, Président co-fondateur, La ruche qui dit oui !

Comment imaginer la consommation des Français en 2030 ?

Cécile DESAUNAY, Chargée de veille et d'études, Futuribles

Comment les pratiques collaboratives bousculent les modes de consommation des Français

Antonin LÉONARD, Président co-fondateur, OuiShare

Vos questions

15 h 45

Fin de la session

SESSION 2 - DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES FONDÉS SUR LA DURÉE D'USAGE DES PRODUITS

Les fortes tensions sur les matières premières, les évolutions de la société ou bien encore le développement de réglementations comme la directive Eco-Design, conduisent certains chefs d'entreprise à s'interroger sur leur modèle d'affaires.

L'allongement de la durée de vie ou d'usage des produits, le développement de produits réparables ou remanufacturés et la mise en œuvre de stratégies basées sur l'économie de la fonctionnalité, c'est-à-dire sur la vente d'un usage et non plus d'un bien, peuvent représenter une différenciation anticipatrice.

Quels sont les axes d'évolution qu'il faut retenir, quelles sont les raisons de ces nouvelles stratégies des entreprises ? Quels bénéfices environnementaux en attendre ?

16 h 00

Un modèle économique basé sur une garantie longue durée des produits

Jean-Pierre BLANC, Directeur général, Cafés Malongo

Engagement d'une profession en faveur de la réparation

Camille BEURDELEY, Déléguée générale, GIFAM

L'apport de l'économie de la fonctionnalité

Christian du TERTRE, Directeur scientifique d'ATEMIS,
Président du Club Économie de la Fonctionnalité et Développement durable

Durée de vie des produits : le sujet avance

Thierry LIBAERT, Conseiller économique et social européen, CESE

Un modèle économique fondé sur la vente d'un usage

Aurélien CAQUEL, Responsable du site Internet ZILOK.com

Vos questions

17 h 30

Fin de la session

PARCOURS 2

Des territoires renforcés par la coopération et la collaboration de tous les acteurs

Le développement d'une action sur les territoires constitue un axe majeur d'engagement de la Conférence environnementale. Sa mise en oeuvre nécessite une animation et surtout une coopération et une collaboration entre les acteurs. Des actions sont déjà engagées mais les enjeux requièrent une généralisation afin d'avoir des résultats mesurables à l'échelle nationale. Ce parcours sera l'occasion de préciser le cadre de l'action et de présenter les leviers d'une dynamique positive et rapide. Les travaux du Comité d'Animation Territoire durable et Écologie Industrielle (CATEI) et ceux de l'ADEME avec l'Association des Régions de France (ARF) seront présentés.

Animateur : **Jean-Michel LOBRY, Journaliste**

SESSION 3 CRÉER UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PAR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOME EN RESSOURCES

De nombreux territoires développent des actions s'intégrant dans l'économie circulaire. Il s'agit maintenant de donner de l'ampleur à ce mouvement pour asseoir un développement économique territorial et des comportements à la hauteur des enjeux sur les ressources. La Conférence environnementale de fin 2013 a incité les Régions à mettre en place des stratégies régionales. Un cadre méthodologique a été souhaité pour encourager les initiatives, les principaux éléments seront présentés.

Des régions en France et à l'étranger avancent, quels enseignements en tirer pour un développement efficace ?

14 h 15

Le cadre méthodologique de développement d'une stratégie régionale d'économie circulaire (Étude ADEME-ARF)

Auxilia

Les enseignements de la démarche du Nord-Pas-de-Calais : 3^e révolution industrielle

Jean-François CARON, Conseiller régional Nord-Pas-de-Calais

Stratégie régionale d'économie circulaire en Flandres

Janneke VAN VEEN, Policy advisor, OVAM

La dynamique territoriale de l'économie circulaire en Chine

Jean-Claude LÉVY, Chargé de mission économie circulaire, Ministère des Affaires Étrangères

Vos questions

15 h 45

Fin de la session

SESSION 4 L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT), UNE CLÉ D'ENTRÉE DE L'ANIMATION DES TERRITOIRES

À l'étranger, certains territoires développent depuis longtemps des actions en matière d'écologie industrielle et territoriale.

En France, une cinquantaine de territoires se sont engagés dans ce type de démarches depuis quelques années. Certains ont abouti et développent les synergies, d'autres n'ont pas encore concrétisé.

Quels sont les enseignements à tirer sur les freins et les leviers organisationnels, juridiques et financiers ?

16 h 00

Le Comité d'Animation Territoire durable et Écologie Industrielle (CATEI), moteur de la stratégie nationale d'écologie industrielle

Stéphane COQUELIN, Chef de Bureau, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Retours d'expérience et enseignements pour l'intégration de l'EIT dans les stratégies des collectivités

Benoît DURET, Directeur, Mydiane-Ozon

Vers des programmes structurés de symbiose industrielle

Peter LAYBOURN, Directeur général, International Synergies Limited

Mise en œuvre de synergies industrielles dans la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt

Pierre-Alain SCHIEB, Directeur, Chaire de bioéconomie industrielle, NEOMA Business School

Passer de la compétition à la collaboration : comment partager la chaîne de valeur entre les acteurs ?

Bruno REBELLE, Directeur général, Transitions

De l'idée au modèle d'affaires : la démarche de la Plaine du Var

Christophe BLAVOT, Gérant, Écologie Industrielle Conseil

Vos questions

17 h 30

Fin de la session

PARCOURS 3

Éco-conception, économie de la fonctionnalité : de nouveaux modèles pour les entreprises

L'engagement des entreprises constitue également un axe majeur de la Conférence environnementale. Il se traduit par des engagements à prendre par les filières, notamment dans le cadre du Conseil National de l'Industrie (CNI). L'éco-conception, la gestion efficace des matières premières doivent être généralisées, de nouveaux modèles d'affaires sont à concevoir. Ce parcours mettra en avant les opportunités pour les entreprises et fera le point sur l'avancement des engagements industriels.

Animateur : **Olivier PIA, Journaliste**

SESSION 5

STRATÉGIE D'ENTREPRISE : COMMENT PASSER DU LINÉAIRE AU CIRCULAIRE

Passer de l'économie linéaire à l'économie circulaire correspond à un changement très important de modèle pour les entreprises et comporte une part d'inconnues et de difficultés.

Ce changement est aussi porteur d'opportunités pour être moins dépendant des matières premières ou saisir de nouvelles perspectives de valeur ajoutée.

Quelles sont les logiques ? Quels sont les freins ? Quels avantages économiques et environnementaux ?

14 h 15

Le Conseil National de l'Industrie (CNI) dans une démarche d'accords volontaires

Un représentant du comité de suivi

Levier et difficultés des démarches.

Résultats d'une étude de l'Institut de l'économie circulaire

Cyril ADOUE, Expert économie circulaire-écologie industrielle, Inddigo

Les leviers financiers pour le développement de l'économie circulaire

Frédéric RODRIGUEZ, Président, Greenflex

Mise en place d'une stratégie d'éco-innovation

Anne-Christine AYED, Vice-présidente chargée de la recherche, de l'innovation et de l'environnement, Tarkett

Le remanufacturing comme nouveau modèle économique

Hubert de BOISREDON, Président directeur général, Groupe Armor

L'économie de la fonctionnalité comme stratégie d'entreprise

Christophe BOURGUE, Directeur de site, Schneider Electric

Vos questions

15 h 45

Fin de la session

SESSION 6

L'ÉCO-CONCEPTION, UNE APPLICATION CONCRÈTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ENTREPRISE

L'éco-conception s'intéresse à l'ensemble du cycle de vie d'un procédé ou d'un produit (bien ou service) pour en optimiser les impacts environnementaux. Elle permet de concevoir différemment un produit afin d'en diminuer l'intensité matière, d'allonger sa durée de vie, de faciliter le réemploi, la modularité, la réparation, le recyclage ou le remanufacturing, d'optimiser les consommables. Ce sont autant de bénéfices pour l'entreprise et l'environnement, tout en posant les bases vers des modèles d'affaires qui font évoluer les chaînes de valeur.

Quelle perspective de généralisation pour l'éco-conception ? Quelles réussites concrètes ?

16 h 00

L'éco-conception : rentabilité pour les entreprises et bénéfices pour l'économie circulaire

Samuel MAYER, Directeur, Pôle Éco-Conception et Management du Cycle de vie

De l'éco-conception au remanufacturing des machines à affranchir

Guillaume MOENNE-LOCCOZ, Chef de produit et responsable développement durable, Neopost industrie

De l'ACV à la mise en place du recyclage des vêtements de pompier

Christophe RICHARD, Directeur développement nouveaux marchés, Kermel

L'éco-conception de boîtes aux lettres

Thierry SUPERNAT, Directeur de la recherche et du développement, Renz

L'éco-conception de canapés

Fabienne MORGAUT, Directrice du développement durable, Maisons du monde

Vos questions

17 h 30

Fin de la session

Renseignements pratiques

Date et horaires

Mardi 17 juin 2014

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h 15
- Colloque : 9 h 30 - 17 h 30
- Rafrâichissements : 17 h 30 - 18 h 00

Lieu

Maison de la Chimie

Entrée par le n° 28 bis, rue Saint Dominique
75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 27 00 - Fax : 01 45 55 98 62
www.maisondelachimie.com

Moyens d'accès

- Métro : Lignes 8, 12 et 13
Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides
- RER : Ligne C, Station Invalides
- Bus : Ligne 63, 69, 83, 93 et 94
- Aéroport : des navettes relient les aéroports (Orly et Roissy Charles de Gaulle) et l'aéroport des Invalides en 30 mn.

Transport

Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription.
(sous réserve toutefois de disponibilité de places à tarif réduit).

Hébergement

L'hébergement est à votre charge.
Pour faciliter votre recherche, vous pouvez consulter les sites Internet ci-dessous :
www.wenere.com
www.booking.com
www.hotels-paris.fr
www.bsp-hotels.com
ou vous adresser à Résa 2000
Tél. : 04 94 95 20 07 - Fax : 04 94 83 86 10 resa2000@free.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur :

l'organisation, la communication

Evelyne Perréon-Delamette

Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 53
evelyne.perreon@ademe.fr

l'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19
brigitte.bouhours@ademe.fr



Bulletin d'inscription

Bulletin à retourner avant le jeudi 5 juin 2014

à ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes

27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 - brigitte.bouhours@ademe.fr



Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne,
vous pouvez vous enregistrer directement sur le site dédié :
www.assises-economie-circulaire.ademe.fr

Bulletin d'inscription

à retourner avant le **jeudi 5 juin 2014**

à ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 - brigitte.bouhours@ademe.fr



☐ Monsieur

☐ Madame

Nom (en capitales)

Prénom

Société/organisme

Vous êtes : ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Organisme consulaire ☐ Bureau d'études/éco-entreprise
☐ Service/Agence de l'état ☐ Association ☐ Centre/laboratoire de recherche ☐ Autre :

Fonction

Vous êtes : ☐ Dirigeant / Élu ☐ Directeur / Chef de service ☐ Ingénieur / Technicien
☐ Chargé de mission / Chef de projet ☐ Chercheur / Enseignant ☐ Autre :

Adresse

Code postal Ville

Pays Courriel

Tél. Port. Fax

VOTRE INSCRIPTION

J'assisterai aux sessions/ateliers suivants (cochez une case par ½ journée)

Matin

☐ Session plénière

Après-midi - 14 h 15 - 15 h 45

- ☐ **P1** - Économie circulaire et modes de vie des Français
☐ **P2** - Créer une dynamique territoriale par un développement économe en ressources
☐ **P3** - Stratégie d'entreprise, comment passer du linéaire au circulaire

Après-midi - 16 h 00 - 17 h 30

- ☐ **P1** - De nouveaux modèles économiques fondés sur la durée
☐ **P2** - EIT, une clé d'entrée de l'animation des territoires
☐ **P3** - L'éco-conception, une application concrète de l'économie circulaire en entreprise

DROITS D'INSCRIPTION

☐ Je souhaite m'inscrire aux Assises au prix de 130 €/personne (*)

Tarif préférentiel réservée aux membres des associations de protection de l'environnement, de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emploi (joindre justificatif cf. conditions d'inscription)

☐ Je souhaite m'inscrire aux Assises au prix de 65 €/personne (*)

Fait le

à

J'atteste sur l'honneur être habilité (e) à passer commande
Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)

Mode de règlement

☐ au comptant

obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français.

☐ par chèque bancaire ou postal
joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

☐ par carte bancaire

☐ Visa ☐ Master Card

N° de carte (16 chiffres)

Date de fin de validité

___ / ___ / 20___

Cryptogramme visuel
(verso de la carte)

Nom et adresse du titulaire de la carte
(obligatoires)

Signature du titulaire de la carte :
(obligatoire)

☐ à réception d'une facture

☐ par chèque bancaire ou postal

☐ par virement ou par mandat administratif

- ☐ avant l'événement
☐ sur service fait

en indiquant dans le libellé du virement "1^{ère} Assises de l'Économie circulaire" et le nom du (des) participant(s).

Domiciliation

Cf. conditions d'inscription ci-contre

Conditions d'inscription

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne, vous pouvez vous enregistrer directement sur le site dédié : www.assises-economie-circulaire.ademe.fr

Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété, à :

ADEME - Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15
Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19
brigitte.bouhours@ademe.fr

Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte.

**Date limite d'inscription
jeudi 5 juin 2014**

Votre inscription

Les droits d'inscription s'élèvent à **130 euros (*)**
par personne et comprennent le dossier du participant,
le déjeuner, les pauses et le vestiaire gardé.

Inscription au tarif préférentiel

Réservée aux membres des associations de protection
de l'environnement/de consommateurs, aux structures
d'insertion, étudiants, demandeurs d'emplois :

- **65 euros (*) par personne**

Justificatif à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

- **Association, étudiant, demandeur d'emploi :** copie de la carte nominative en cours de validité,
- **Membre d'une structure d'insertion :** copie de la 1^{re} page de la convention signée avec la Direction Départementale du Travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

En l'absence de justificatif, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Modification, annulation de l'inscription

Toute modification/annulation de l'inscription devra être notifiée
par écrit au plus tard le jeudi 5 juin 2014. Aucun
remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Règlement

Il peut être effectué :

au comptant

- ▶ **soit par chèque bancaire ou postal** joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME,
- ▶ **soit par carte bancaire.** Le titulaire sera débité dès l'enregistrement de votre inscription. Seules les cartes Visa et Master Card sont acceptées. Les nom, adresse et signature du titulaire de la carte sont obligatoires.

Le paiement au comptant est exigé (par chèque ou par carte bancaire) **pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français.**

à réception d'une facture

- ▶ **soit par chèque bancaire ou postal**
- ▶ **soit par virement ou mandat administratif**
 - ☐ avant l'événement
 - ☐ sur service fait

en indiquant "1^{ères} Assises de l'Économie circulaire" ainsi que le nom du (des) participant(s).

Domiciliation

Direction Départementale des Finances Publiques
de Maine et Loire, 1 rue Talot - BP 84112
49041 Angers Cedex 01
Code banque : 10071 - Code guichet : 49000
N° de compte : 00001000206 - Clé 07
N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 8413Z
N° IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607
BIC : TRPUFRP1

Frais bancaires

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

Bon de commande administratif

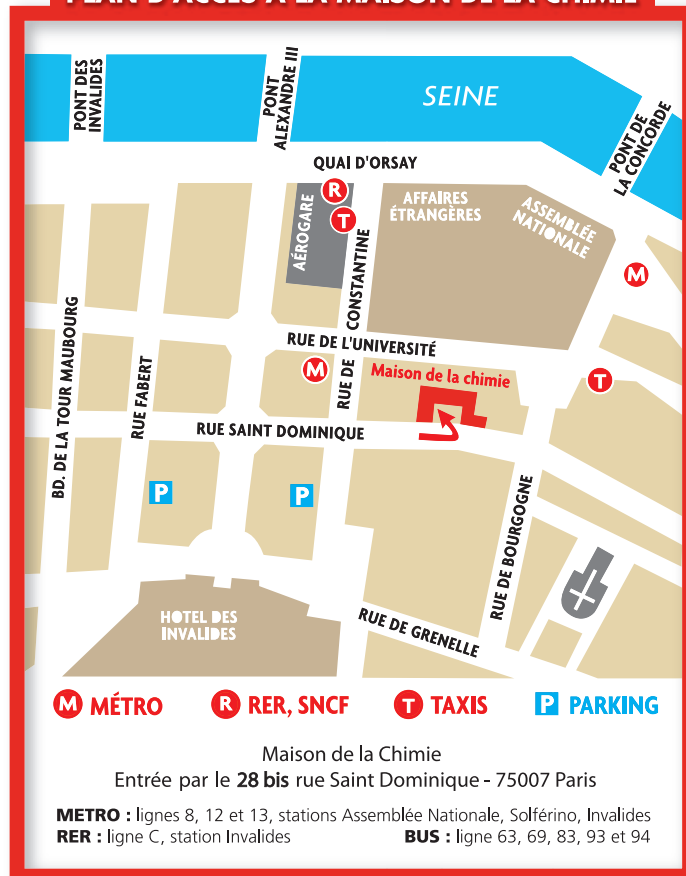
Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

Attestation de présence

Elle vous sera délivrée sur place sur simple demande
lors des Assises. Après l'événement, merci d'adresser
votre demande à brigitte.bouhours@ademe.fr

**Ces journées ne relevant pas d'une action de formation,
l'ADEME ne délivrera pas de convention.**

PLAN D'ACCÈS À LA MAISON DE LA CHIMIE



L'INSTITUT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN BREF

L'Institut de l'économie circulaire est une association nationale multi-acteurs, cercle de réflexions et d'actions, dont l'objectif est la promotion de l'économie circulaire. Lancé début 2013, l'Institut fédère et implique dans une démarche collaborative plus de 150 membres, structures (Entreprises, collectivités, ONG...) et personnalités qualifiées (Parlementaires, chercheurs, experts...). Mutualiser les compétences et les ressources, faciliter les échanges de savoir et d'expérience entre tous les experts et acteurs impliqués font partie de l'ADN de l'Institut. L'association, dont la mission d'information et de communication est primordiale, diffuse et valorise les réalisations et les bonnes pratiques concrètes sur l'économie circulaire. Elle facilite également la création de synergies entre les acteurs afin de favoriser l'émergence de projets multipartites.

www.institut-economie-circulaire.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr